

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Monde Des Petits Aventuriers inc.	Numéro de permis 2023112	Date d'inspection Le 29 avril 2025	
Nom de l'établissement Le Monde Des Petits Aventuriers inc.		Numéro de téléphone (506) 284-6418	
Adresse 9 rue Violette Saint-Quentin NB E8A 2B7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	01 mai 2025	
Commentaires : - Une employée manque son vérification de son casier judiciaire secteur vulnérable dans son dossier d'employée. Elle pourra seulement revenir sur les lieux une fois que sa vérification est obtenue et démontrée négative.			

Commentaires généraux
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.</li> <li>- Le ratio est respecté lors de la visite.</li> <li>- Pendant la visite l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.</li> <li>- L'administration des fiches des médicaments est évidente, le parent fournit une autorisation pour administrer un médicament.</li> <li>- Les médicaments sont rangés sous clé hors de la portée des enfants.</li> <li>- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.</li> <li>- À la suite de la vérification de 20 dossiers des membres du personnel, plusieurs documents demandent à être complétés.</li> <li>- Observations:</li> <li>Nourrissons:</li> <li>0-14 mois : Le dîner et la sieste ont été observés.</li> <li>15-24 mois: Lavage des mains, le dîner et la sieste ont été observés.</li> <li>2 ans: Lors de la visite les enfants ont mangé leurs dîner, faites la sieste et le changement de la couche a été observer.</li> <li>3 ans: La sieste a été observée.</li> <li>4-5ans: Pendant la visite le dîner, le lavage des mains et la sieste ont été observés.</li> <li>- Discussions avec les éducatrices concernant les incidents mineurs. Je recommande d'écrire un incident par feuille pour garder la confidentialité. Discussions avec les exploitantes concernant les dossiers des membres du</li> </ul>

Commentaires généraux

personnel. Recommandation de nettoyer les dossiers des employés afin d'avoir les documents à jour seulement.

original signé par  
Mona Martin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 avril 2025

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Julie Pier Robichaud

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 avril 2025

\_\_\_\_\_  
Date